Ah, la navette des plages ! Tout un poème...

Voici le récit de la mésaventure qui m'est arrivée dimanche 28 juin. Ayant eu connaissance par la presse de la mise en place de la navette des plages (Parc des Expositions - Carnon), j'ai trouvé l'idée plutôt intelligente, et assez pour me donner l'envie de l'expérimenter. Dimanche 11h30 : j'arrive donc au parking nord. Deux cars flambant neufs sont là, devant une banderolle indiquant "navette des plages". **Première surprise :** le parking est totalement vide ! **Deuxième surprise :** les deux cars sont vides eux aussi, et les deux chauffeurs devisent en attendant les clients. Je me présente, ils me confirment le fonctionnement de la navette.

DESSIN ÉLOI VALAT

Troisième surprise : je suis la première cliente (et resterai la seule de la journée). Mais pas de problème, l'un des chauffeurs va me déposer à la plage. Je m'acquitte des frais : un euro aller/retour, et me voilà donc seule dans un car de soixante places en direction de Carnon.

M'aurait-on oubliée ?

Le chauffeur, extrêmement aimable, me dépose à un arrêt près d'un sentier menant à la plage. Pour le retour ? Pas de problème, le car effectuera des navettes toutes les quinze, voire trente minutes au plus. Il me suffit de me poster devant l'arrêt. À 16h45, me revoilà devant le panneau. Le temps passe... et passe le temps... Un ballet incessant de voitures, mais pas de car à l'horizon ! M'aurait-on oubliée ?

Adossée depuis une heure déjà sur une voiture, une jeune femme s'approche. Je l'aborde et lui explique mon cas. Touchée par ma détresse, elle accepte aussitôt de me véhiculer pour le retour, se disant fort intéressée par ce système de navette, même si, à l'évidence, il y a quelque chose à revoir !

Retour au parc des Expositions. Là, trois cars vides et deux chauffeurs, dont celui qui m'avait déposée. Embarassés, ceux-ci m'expliquent que je n'avais pas été oubliée et qu'un car avait tenté de venir me récupérer, mais n'avait pu aller au-delà du premier rond-point, bloqué par des voitures et des camping-cars.

Survie

N'ayant aucun moyen de me joindre (on laisse rarement ses coordonnées à un chauffeur de car !), le chauffeur a fait demi-tour et a joint, d'une part sa direction pour expliquer la situation, et d'autre part la police, qui avait d'autres chats à fouetter que de s'occuper "d'une dame sur le bord du chemin" !

Cette aventure s'est bien terminée car j'étais seule, mais s'il s'était agi d'un groupe ? Voire d'une famille avec enfants ? Le système de navettes n'est pas à remettre en cause. C'est une excellente idée et j'encourage les automobilistes à l'utiliser : plus besoin de tourner en rond à la recherche d'une hypothétique place et devoir ensuite, parfois, parcourir des centaines de mètres pour accéder à la plage avec enfants, paniers, etc...

Mais le système réclame amélioration ! Au lieu d'utiliser de grands cars, ne vaudrait-il pas mieux faire tourner uniquement des minibus (deux ou trois) qui, eux, arriveront à se faufiler entre les camping-cars ? (...) Sinon la prochaine fois je m'équiperai d'un kit de survie ! Pour conclure, cette journée a rapporté un euro (au fait, on me doit 0,50 euros pour le retour !), à Hérault Transports pour la mobilisation de trois cars, le carburant utilisé par un seul et le salaire journalier de trois chauffeurs ! Vous avez dit "crise" ?

MARIE-AGNÈS
marieagnes.recher@neuf.fr

DESSIN ÉLOI VALAT

16/07/09

Plages : ceux qui se garent bloquent tout

Je ne suis pas convaincue du progrès qu'apporte la suppression d'une voie de parking au Petit-Travers sur la route des plages. Mais maintenant que c'est fait, je souhaite que les responsables fassent déplacer la barrière en bois pour laisser deux voies goudronnées de circulation. Même s'il n'y a qu'un côté de stationnement, il faut tenir compte que les gens se garent puis se dégarent et c'est chaque fois toute la file qui s'arrête et qui attend. C'est insupportable ! Le parking au rond-point était plein ce jour-là et le parc des expositions est trop loin quand on ne vient que pour deux heures avec les enfants et tout le pique-nique (six dans la voiture, six euros ?). Merci.

CAROLINE
Montpellier
christineroca@numericable.fr

La Gazette. Juste une précision : la navette est gratuite pour les moins de douze ans.

Plages : enfin !

Enfin on peut, à vélo, depuis Montpellier, rejoindre les plages. C'était possible pour Maguelone, pour Palavas, ça l'est désormais pour Carnon et, même si la traversée de Carnon reste aléatoire, c'est désormais possible pour tout le secteur Petit et Grand-Travers jusqu'à La Grande-Motte. La moitié de la route est maintenant entièrement réservée aux deux roues, aux piétons et à la navette, bien protégés par une barrière en bois, plutôt esthétique.

C'est vrai que cela limite le nombre de places de stationnement pour les voitures (ceci dit, cela fait des années qu'il était devenu très difficile de s'y garer), mais comme lors de la piétonnisation du centre ville de Montpellier, il y aura des protestations pendant quelques semaines, puis tout le monde s'y fera, car il n'y a pas d'autres solutions que le vélo ou le transport en commun. Et un jour viendra le tram... En attendant, bravo au Conseil général qui a eu le courage de faire le premier pas.

PIERRE C.
Rue Jussieu - Montpellier

25/06/09

Plages : elle est où, la piste cyclable ?

★ À propos de votre article dans *La Gazette* du jeudi 4 juin, titré *"Cet été le bus vous dépose sur la plage"*, vous signalez toujours la suppression du parking côté mer et la création d'une piste cyclable. J'y suis passé cette après-midi, et il n'y a pas le début d'une piste cyclable à part celle de La Grande-Motte qui existe depuis un certain temps. J'aimerais bien que l'on tire cette histoire au clair parce que, pour l'instant, c'est plutôt un parking à bagnoles, à camping-cars et même à camions le soir.

ROBERT
LA GRANDE-MOTTE

ar 1/7/09 (1097)

09/07/09

Et la glacière ?

★ Pour répondre à Robert de La Grande-Motte (courrier des lecteurs du numéro du jeudi 25 juin) je trouve que c'est tant mieux qu'il y ait toujours la voie dans les deux sens le long de la plage entre le Petit travers et La Grande-Motte, parce que je ne vois pas comment on pourrait aller à vélo à la plage en famille, avec le parasol, le lit de plage, la glacière, les jouets pour les enfants, ni même en navette d'ailleurs. Donc je suis bien contente que le projet de piste cyclable soit reporté chaque année et j'espère que ça le sera encore longtemps.

FLORENCE
Montpellier

16/07/09

Enfin !

1100 16 → 22/7/09

★ Désolé pour votre lectrice Florence, de Montpellier, mais il est heureux qu'enfin les vélos et les promeneurs puissent longer la plage du Grand Travers en toute tranquillité. Si cette dame ne peut envisager de traverser la route avec son attirail pour aller à la plage, il lui reste la solution de rester chez elle sous le ventilateur, c'est encore moins fatiguant.

ROBERT
La Grande-Motte

Aménagement IL FAUT SAUVER LES DUNES DE LA PLAGE DU PETIT-TRAVERS

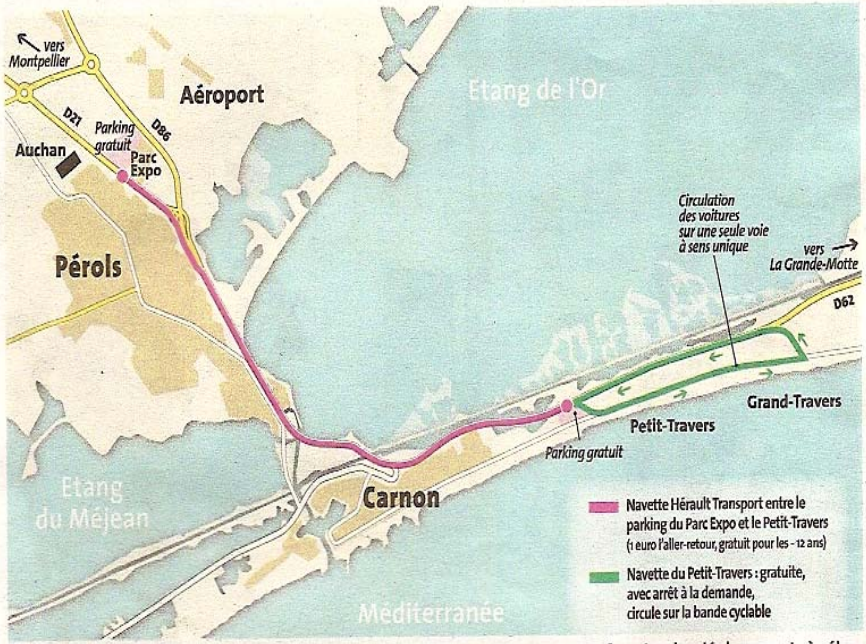

INFOGRAPHIE ANDRÉ YANELLE

Le Conseil général souhaite inciter le public à prendre les transports en commun, favoriser les déplacements à vélo et limiter le stationnement des voitures sur le lido du Petit-Travers pour assurer la sauvegarde des dunes.

>> Et l'été prochain ?

Soit identique, soit amélioré, mais pas abandonné. Le nouveau dispositif de circulation et de stationnement au Petit-Travers est expérimenté et analysé cet été. À l'initiative du Conservatoire de l'espace littoral, des enquêteurs sondent en ce moment 400 usagers de la plage : comment sont-ils venus ? Que pensent-ils des aménagements ? Du parking ? Des navettes ? Par ailleurs, un groupe de projet, composé de représentants du Conseil général, de l'État et des associations comme Sauvons la plage libre, celles des commerçants ou des plagistes de Carnon et de La Grande-Motte, remettra des pistes d'aménagement d'ici juin 2010 au comité de pilotage chargé de lancer la suite du programme d'aménagement. On ne prévoit donc pas de gros changements pour l'été prochain mais certainement quelques améliorations. L. N.

La Gazette n° 1101 - Du 23 au 29 juillet 2009

"Tout le monde veut protéger la planète, mais nom de diou, ça commence à côté de chez nous, en protégeant la plage et les dunes du Petit-Travers, non ?", lâche Monique Pétard, la vice-présidente du Conseil général en charge de l'environnement et du plan de restauration du littoral. Cet été, aller se baigner au Petit-Travers est moins évident que les étés passés. L'accès et le stationnement des véhicules sont modifiés : la route littorale est désormais à sens unique et ne comporte qu'une seule voie. Le stationnement côté mer est supprimé et un nouveau parking gratuit est ouvert près du rond-point. Les camping-cars et camions sont interdits. Enfin, sur la bande cyclable et piétonne installée sur une portion de la route, une navette gratuite transporte les baigneurs le long de la plage.

Que vive le pélobate cultripède !

Expérimental, le dispositif crée des bouchons et, en plein cagnard, de l'incompréhension : c'est quoi le but au juste ? Sauver les dunes et, par ricochet, la plage du Petit-Travers, répond le Conseil général. Rien de moins. *"Après avoir réensablé la plage l'an dernier*, il faut maintenant assurer la protection du système dunaire, qui fonctionne comme un tout et subit une forte érosion"*, explique Monique Pétard. La grosse fréquentation estivale des dunes, quoique protégées par des ganivelles (ces palissades en bois installées, pour les premières, sur le littoral dans les années 80 par Anne-Yvonne Le Dain, alors fondatrice d'une structure d'aménagement environnemental, aujourd'hui élue à la Région), aggrave l'érosion qu'elles subissent déjà naturellement. *"Les dunes du Petit et du Grand-Travers font partie des plus belles dunes de sable fin de Méditerranée. Surtout, formées il y a plusieurs milliers d'années, elles sont très anciennes"*, indique François Sabatier, le géographe d'Aix-Marseille entendu par le groupe de projet chargé de réfléchir à l'aménagement futur de la zone. *"Or, la route qui traverse le cordon dunaire constitue un point dur et, avec la fréquentation qu'elle induit, entrave la dynamique propre du champ dunaire, qui est mobile"*, note-t-il.

En plus d'être un site géologique remarquable, les milieux dunaires du Petit-Travers sont des habitats naturels riches, mais rares en Méditerranée. Situés dans le périmètre Natura 2000, ce réseau européen de protection des habitats naturels et des espèces, ils abritent des espèces végétales d'intérêt patrimonial, comme les orchidées epipactis des marais et orchis des marais. On trouve d'autres plantes caractéristiques, comme l'euphorbe des dunes, l'oyat (grandes herbes), le lis de mer et la canne de Ravenne. Côté faune, les dunes hébergent nombre d'espèces adaptées spécifiquement à ce milieu. Des batraciens tout d'abord, comme le pélobate cultripède qui se reproduit dans les creux interdunaires où se forment des mares à l'automne. *"L'été, ce crapaud, qu'on pensait disparu dans les années 90 mais qu'on a retrouvé dans une mare près de La Grande-Motte, s'enfonce dans le sable"*, précise Xavier Rufray, du Conservatoire des espaces naturels. Des scarabées ensuite, comme la pimélie (1 cm, noir et rayé), l'*Ammobius rufus* (4 mm, roux) ou le scarite (4 cm, noir). Et puis des reptiles, comme le psammodrome des sables ou le lézard ocellé. Autant d'espèces en mauvais état de conservation et fragilisées davantage, au même titre que leur habitat dunaire morcelé. *"Nous ne voulons en aucun cas sanctuariser le lido du Petit-Travers*, insiste Monique Pétard, *mais sauvegarder cet espace qui est à la fois social (c'est la plage de Montpellier), économique (c'est plusieurs milliers d'emplois) et environnemental (c'est un enjeu de développement durable)."* Bref, prendre soin des dunes aujourd'hui, c'est préserver la plage pour demain.

LAURENCE NICOUD

PHOTO D.R.

Ce crapaud, un pélobate cultripède, vit dans les dunes du Petit-Travers mais sa population est menacée par la raréfaction des mares interdunaires, son lieu de reproduction.

** Plus de 400 000 m³ de sable pompés à la pointe de l'Espiguette ont été rapportés début 2008 et ont permis de gagner près de 40 mètres de plage en largeur.*

30/07/09

Petit-Travers, quelle galère !

Comme chaque année nous sommes venus passer quelques jours de vacances dans votre belle région car nous apprécions beaucoup les plages encore préservées qu'elle nous offre, en particulier celle du Grand-Travers. J'aime aussi me plonger dans la vie locale et lire *La Gazette* à l'ombre de mon parasol.

Il semble que cette année le feuilleton de l'été concerne la route de la plage, et il y a de quoi ! Si le but des aménagements était de vider la plage du Grand-Travers et de bonder celle du Petit-Travers, eh bien on peut dire bravo à ceux qui ont imaginé un projet pareil ! Ça ne fonctionnait pas si mal auparavant : malgré quelques difficultés certains jours, en choisissant ses heures on finissait toujours par se garer et être tranquille sur la plage.

Maintenant, quelle galère ! J'espère que les responsables de ce projet ubuesque vont revoir leur copie sinon nous finirons par aller ailleurs. C'est vraiment dommage, car on aimait bien cette plage, et *La Gazette* !

RENÉE DESPORTES
Lyon
reneedesportes@yahoo.fr

06/08/09

Je t'adore
mais la rage m'a pris

Chère *Gazette*, je t'adore mais la rage m'a pris en lisant ton article "Il faut sauver les dunes de la plage du Petit-Travers". Combien de temps encore le Conseil général, relayé par les médias locaux, va-t-il tenter de nous faire avaler la pilule d'un mauvais projet sous prétexte d'écologie et de développement durable ?

Je suis plutôt écolo dans l'âme mais il faut arrêter de nous prendre pour des imbéciles et tenter de nous rendre responsables de la disparition du pélobate cultripède ou autre animal aussi sympathique. Pas besoin d'avoir fait polytechnique pour comprendre que l'érosion vient de la mer, pas de la route. Même transformée en piste cyclable, la route reste un point dur, qui aggrave l'érosion, peut-être, mais empêche la mer de progresser jusqu'à la quatre voies, sûrement. Cette plage ne souffre pas de surfréquentation mais d'une mauvaise gestion, en particulier du manque de toilettes et d'absence totale de surveillance.

Si cette plage, coincée entre deux zones bétonnées, constitue un site écologiquement exceptionnel et qu'il est gravement menacé par la route et les usagers (ce qui reste à démontrer), alors, OK, mettons le paquet et supprimons totalement la route.

Mais alors aussi du côté du Grand-Travers et des paillotes puisque le site *"fonctionne comme un tout"*, comme l'explique Mme Pétard au Conseil général. Et, surtout, que nos élus arrêtent de nous faire la leçon et qu'ils mettent leur ego au placard afin de concevoir un vrai réseau de transports en commun jusqu'aux plages.

Gazette 1103 – 1104

BRUNO V.
Montpellier

06/08/09

Plage du Petit-Travers : une histoire de compromis

DESSIN ÉLOI VALAT

Suite au courrier d'Alice, de Mauguio, sur les plages du Petit et du Grand Travers dans *La Gazette* du 23 juillet : en tant qu'usagère de la plage, je partage votre vœu de parkings proches et ombragés. En tant que scientifique, et qu'ingénieure ayant œuvré, il y a déjà vingt ans, pour la préservation de nos dunes (les ganivelles, c'est moi !), je peux vous assurer que ce "point dur" qu'est la route est un os pour le trait de côte : il empêche le littoral de bouger, ce qui est sa nature. L'élargir encore comme vous le proposez ? Non.

Lido fragilisé

Aménager la nature est un compromis compliqué entre l'homme et elle. Sur le lido, c'est la plasticité géodynamique du cordon littoral qui est supprimée par la route et, sans elle, le côté sud ne peut que s'éroder, et d'autant plus que les sables du Rhône n'arrivent plus suffisamment. Une solution naturelle serait donc de rendre le littoral à lui-même en supprimant la route, et de traverser les dunes à pied depuis la quatre voies. Imaginez un peu ! C'est ce qui se fait pourtant aux Pays-Bas, pays de nature fort peu naturelle puisqu'aux deux tiers gagnée contre la mer. Au Petit et au Grand-Travers, la solution retenue a été le rechargement en sable avec maintien d'une desserte voiture. Le rechargement est une compensation au fait que les alluvions du Rhône s'accrochent désormais à l'est, sur les pointes de Beauduc et de l'Espiguette, et n'arrivent presque plus ici. Il faudra donc recharger régulièrement, entretenir encore et encore, car nous avions beaucoup dégradé et trop attendu : trois grandes tempêtes en moins de 25 ans sur ce lido fragilisé, et des lignes entières de dunes ont disparu. Nos habitudes doivent donc changer : pour conserver de la nature, il faut la gérer, et donc se contraindre.

Vous demandez aussi que l'on plante des arbres pour ombrager les voitures : sachez qu'ils ne poussent pas sur notre littoral (ou restent rabougris, deux à trois mètres), sauf si on les arrose (comme à La Grande-Motte). La faute au vent qui les étête et les courbe. Et puis, si nos dunes ne dépassent pas (au mieux) les dix mètres, c'est parce que notre mistral (un vent de terre) renvoie au large les sables apportés par le marin, car il souffle plus souvent. C'est naturel. L'environnement, c'est un tout : des animaux, des plantes, des hommes, des eaux, des sables et des vents. Un compromis instable à réinventer toujours. Passez un bel été.

ANNE-YVONNE LE DAIN
Déléguée aux évaluations
Cirad-DG-DAE
anne-yvonne.le_dain@cirad.fr

06/08/09

Gazette 1103-1104 du 6 79/8/09

Vigilance
pour la plage gratuite

En tant que présidente de l'association "Sauvons la plage libre !", je souhaite réagir à votre article "Il faut sauver les dunes de la plage du Petit-Travers" dans *La Gazette* du 23 juillet. Notre association, elle, se bat pour sauver la plage des Montpelliérains. Les plages en accès libre et gratuit sont peut-être plus encore en voie de disparition dans la région que le petit crapaud qui illustrait votre article.

Depuis l'annonce du projet d'aménagement du lido en 2005, nous tentons de nous faire entendre auprès du Conseil général. Grâce à nos actions et au large soutien que nous avons reçu, nous avons obtenu l'assurance que le parking du Petit-Travers soit gratuit, et nous veillerons à ce qu'il le reste.

600 places perdues

Mais nous étions aussi fortement opposés aux travaux d'aménagement de la route, notamment à la suppression du stationnement et à la mise en voie unique, prédisant sans difficulté que cela conduirait à une forte diminution de la capacité d'accueil du site (plus de 600 places perdues, soit trois à quatre mille personnes par jour), des bouchons pires qu'avant et une forte concentration des usagers près du parking.

Nous avions déposé un recours en justice pour tenter d'empêcher ces travaux, mais ayant été invités par la suite à participer au groupe de projet chargé de proposer de nouvelles pistes pour l'aménagement du lido, nous avons décidé de jouer la carte de la conciliation plutôt que de la confrontation.

Avant d'annuler notre recours, on nous a assuré que rien n'était irréversible et que suite à l'enquête effectuée cet été pour évaluer l'impact de la première phase des travaux, il serait possible de revenir à une situation plus satisfaisante.

Nous espérons donc que les responsables de ce projet tiendront parole et que les améliorations possibles dont parle Mme Pétard dans votre article incluent le déplacement de la barrière en bois et le rétablissement de la double voie de circulation.

NATHALIE DECLERCK
Association "Sauvons la plage libre !"
plagelibre34@yahoo.fr